



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée d'Ille-et-Vilaine

N° 60

Infos Thématiques

INFOS DIVERSES

SITUATION SERGE ATLAOUI

« **Nous sommes totalement mobilisés en faveur de notre compatriote Serge Atlaoui.** Il était assisté par un membre de notre ambassade lors de la lecture de la décision de la cour administrative. Nous sommes en contact avec la famille et les avocats de Serge Atlaoui, qui envisagent d'autres recours. **Je m'entretiendrai très rapidement avec l'épouse de Serge Atlaoui et je rappelle la ferme opposition de la France à la peine de mort en tous lieux et en toutes circonstances** » (L. Fabius, 22/06/15).

EDUCATION - RYTHMES SCOLAIRES

Avec la fin de l'année scolaire s'achève la première année de généralisation des rythmes éducatifs : depuis septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires sont en place dans toutes les écoles publiques et dans 800 écoles privées. Des activités périscolaires ont été mises en place grâce à la mobilisation des élus locaux. L'ampleur de la réforme a induit des adaptations importantes de la part des équipes enseignantes, des collectivités mais aussi des familles. Ces évolutions et adaptations – dont nous n'ignorons pas qu'elles ont été parfois source d'interrogations – sont à la hauteur des enjeux, partagés par tous : contribuer, en complément des réformes pédagogiques mises en place depuis 2012 à améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux et à lutter contre des inégalités sociales. **Pour la rentrée 2015, les organisations du temps scolaires sont caractérisées par une très grande stabilité** : 86 % relèvent du décret du 24 janvier 2013 (décret dit Peillon) contre 14 % qui relèvent des organisations expérimentales autorisées par le décret du 7 mai 2014 (dit décret Hamon). Parmi ces dernières, celles qui libéraient le vendredi après-midi connaissent une baisse sensible. **Pour assurer la bonne information des parents, à partir du 26 juin, chacun d'entre eux pourra consulter les horaires de classes de son/ses enfant(s) sur le site education.gouv.fr/5matinees.** S'il est encore trop tôt pour mesurer scientifiquement le bénéfice des nouveaux rythmes sur les apprentissages scolaires, **des protocoles d'évaluation seront mis en place dès la rentrée prochaine à cette fin.** Par ailleurs, la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Najat Vallaud-Belkacem, a donné des instructions pour renforcer à la rentrée l'accompagnement pédagogique et le soutien aux équipes qui, sur le terrain, redéfinissent l'organisation des enseignements et des temps d'apprentissage en profitant de la cinquième matinée. Dans la perspective de la mise en oeuvre du nouveau programme de maternelle, elle a rappelé aux recteurs les recommandations produites pour qu'une attention particulière soit apportée, en maternelle, au risque de fatigue des enfants et aux conditions dans lesquelles est organisée la sieste, afin que les besoins de repos des enfants soient pris en compte tout en préservant le temps d'apprentissage. Au-delà du temps scolaire, Najat Vallaud-Belkacem et Patrick Kanner ont promu depuis le début de l'année 2015 la mise en place par les communes de **projets éducatifs territoriaux** qui assurent la continuité, la cohérence et la complémentarité des temps éducatifs pour éviter la simple juxtaposition des activités scolaires et périscolaires. Grâce à l'accompagnement important mis en place par les services de l'Etat et avec la collaboration des associations d'élus locaux, l'objectif de généralisation des PEDT devrait être atteint avant la fin de l'année : près de 14 000 communes sont déjà couvertes aujourd'hui et à la rentrée 2015, **le seuil de 80 % des communes couvertes par un PEDT aura été dépassé.** Les données enregistrées montrent également qu'avec le soutien financier pérennisé de l'Etat – 463 M€ versés depuis 2013 – et de la branche famille – 430 M€ versés en 2014 – les communes ont cette année largement développé les accueils périscolaires : **le nombre d'accueils progresse sur 2014-2015 de 26,4 % tandis que le nombre de places offertes progresse quant à lui de 76,5 %.** Avec l'appui du fonds « publics et territoires » de la CNAF et la mise à disposition facilitée des accompagnants d'élèves en situation de handicap employés par le ministère de l'éducation nationale, les collectivités sont soutenues pour améliorer l'accès de leurs

activités périscolaires aux enfants en situation de handicap. Comme le rapporte l'enquête publiée par la CNAF en décembre 2014, ces activités sont d'ailleurs bien fréquentées par les enfants et donnent satisfaction aux parents. Pour l'année scolaire prochaine, les ministres poursuivront leur politique d'accompagnement aux communes de manière à faciliter la qualification et l'emploi des animateurs mais aussi pour enrichir les activités périscolaires, notamment d'actions favorisant l'apprentissage de la laïcité, de la citoyenneté et du vivre ensemble.

FONCTION PUBLIQUE – CALENDRIER NEGOCIATION PARCOURS PROFESSIONNELS ET REMUNERATIONS

Marylise Lebranchu s'est rendue à Montpellier lundi 22 juin, ainsi qu'elle s'y était engagée le 16 avril dernier lors de son déplacement à Toulouse, en Midi-Pyrénées. Alors que débute lundi prochain 29 juin, la deuxième lecture à l'Assemblée Nationale du projet de loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (#loiNOTRe), la ministre en a présenté les principales dispositions aux organisations syndicales de la fonction publique, puis aux élus de la région Languedoc-Roussillon. En début d'après-midi, la ministre a rencontré les syndicats de la fonction publique, pour les rassurer sur la réforme territoriale et leur garantir que toutes les mesures ont bien été prises pour assurer un accompagnement de qualité pour chaque agent. **La ministre a rappelé les propositions du gouvernement en matière de revalorisation salariale ainsi que le calendrier de la négociation « parcours professionnels, carrières et rémunérations » : un projet d'accord global sera soumis au début du mois de juillet aux organisations syndicales, qui auront jusqu'au mois de septembre pour se prononcer sur cet accord.** Marylise Lebranchu a souligné l'importance d'étudier très précisément ces propositions, puisque, **sans accord majoritaire, le gouvernement retirera l'ensemble de ses propositions.** La ministre a ensuite rencontré les élus et les parlementaires pour un échange sur le thème de la réforme territoriale et du projet de loi NOTRe. A cet égard, la ministre a redit que *« l'ambition du gouvernement avec la réforme territoriale, c'est de permettre à chacun d'être accompagné par la puissance publique »*. Les élus et les parlementaires ont abordé les différentes dispositions du projet de loi. Sur les intercommunalités, la ministre a bien entendu les questions que peuvent susciter l'objectif de regroupement à 20 000 habitants, mais a rappelé, que c'est l'intercommunalité *« qui permet aux communes de rassembler leurs ressources et de disposer de capacités effectives de développement. Faire le choix de l'intercommunalité, c'est permettre aux petites communes de continuer à exister. »* Par ailleurs, dans le contexte de fusion des régions la ministre a appelé à dépasser les oppositions pour travailler ensemble à la réussite collective de la grande région Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.

MALI – RENFORCEMENT DU SOUTIEN A LA MINUSMA

« Il est [...] essentiel que la France accentue son soutien à la Minusma, [la Mission de l'ONU au Mali], pour lui permettre de réussir cette noble mission de maintien de la paix, pour laquelle les Nations unies ont déjà payé un lourd tribut » (J-Y. Le Drian, 22/06/15). **« Je veux le dire avec force, son échec serait aussi notre échec ».** **Des moyens de liaison supplémentaires vont ainsi être établis entre l'état-major de la Minusma et les militaires de l'opération française Barkhane**, qui opèrent sur 5 pays de la zone sahélo-saharienne. Un peu moins d'une dizaine d'officiers de Barkhane seront rattachés à l'état-major de la Minusma, ou assureront la liaison avec elle. **La France va également demander à ses partenaires européens de fournir des officiers.** La Minusma, qui compte au 1er juin plus de 10 000 militaires et policiers, assure la sécurité dans l'ensemble du Mali. **Selon l'ONU, il s'agit de son opération de maintien de la paix la plus coûteuse en vies humaines depuis la Somalie dans les années 1990 : 35 Casques bleus ont été tués dans des attaques depuis son déploiement en juillet 2013.** **Le ministre de la Défense était ce lundi 22 juin à Gao au « Mali à un moment particulier dans l'histoire de ce pays, à un moment où l'espoir d'une paix possible se concrétise par la signature des accords [de paix], obtenus après de longues négociations »** avec la rébellion (J-Y. Le Drian, 22/06/15).

MALI

« Les dirigeants de la coordination du Nord ont formellement signé l'accord de paix sur le Mali. Je salue l'engagement de toutes les parties maliennes en faveur de la réconciliation et de la reconstruction du pays. Je félicite à nouveau la médiation algérienne. **Au Mali, comme en Centrafrique, la France a pleinement rempli ses devoirs de puissance de paix.** Nous continuerons à oeuvrer avec la communauté internationale pour accompagner la mise en oeuvre de cet important accord » (L. Fabius, 20/06/15).

SANTE – PREPARATION GRANDE CONFERENCE SANTE

Najat Vallaud-Belkacem, Marisol Touraine et Thierry Mandon ont ouvert lundi 22 juin les travaux du comité de pilotage chargé de la préparation de la Grande conférence de la santé, conformément à l'engagement du Premier ministre. Lancée le 8 février 2013, la Stratégie nationale de santé a pour objectif de préserver l'excellence de notre système de santé face à de nouveaux enjeux, tels que l'allongement de la durée de vie ou le développement des maladies chroniques. L'action du gouvernement, au travers du Pacte territoire santé et du projet de loi de modernisation de notre système de santé, vise à mettre en place une politique ambitieuse en matière de prévention et d'amélioration de l'organisation des soins. **Organisée en janvier 2016, la Grande conférence de la santé marquera un nouveau temps fort d'échanges entre les acteurs de notre système de santé.** Le Premier ministre en a confié la préparation à Anne-Marie Brocas, Présidente du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, et à Lionel Collet, Conseiller d'Etat, professeur de médecine. **Les ministres ont lancé ce lundi les travaux du comité de pilotage, en insistant sur l'importance d'axer leur réflexion autour des thématiques suivantes :** la formation initiale et continue des professionnels de santé ; les métiers et compétences ; et les parcours professionnels et les modes d'exercice. Les ministres remercient les membres du comité de pilotage pour leur engagement dans la préparation de la Grande conférence de la santé.

COMPTES SOCIAUX – CERTIFICATION COUR DES COMPTES

Michel Sapin, Marisol Touraine et Christian Eckert se sont réjouis lundi 22 juin de la certification des comptes du régime général de sécurité sociale pour l'année 2014 par la Cour des comptes. Dans son rapport publié lundi 22 juin, la Cour a en effet reconduit, pour la deuxième année consécutive, l'opinion favorable sur les comptes de chacune des branches qu'elle avait exprimée l'an dernier pour la première fois depuis la mise en place de la certification des comptes. Ces résultats, qui attestent de la sincérité et de l'exactitude des comptes établis par les organismes de la sécurité sociale, **confirment les améliorations apportées au cours des dernières années à la qualité des informations comptables et au contrôle interne des caisses de sécurité sociale.** Ils soulignent également de nouveaux progrès par rapport au niveau de fiabilisation atteint l'an dernier, qui témoignent de l'importance des chantiers engagés par les organismes pour maîtriser tous les risques d'erreur, tant dans le domaine du recouvrement des cotisations et contributions sociales que concernant le service des prestations sociales. **La Cour relève en particulier les améliorations importantes dans la gestion du recouvrement des cotisations sociales des travailleurs indépendants, assuré conjointement par le RSI et les URSSAF,** qui l'ont conduite à lever une partie substantielle de la réserve exprimée les années précédentes sur les comptes de la branche recouvrement. Les réserves et observations que la Cour exprime encore sur les comptes font l'objet, pour les années à venir, de plans d'actions dans le cadre d'une trajectoire d'amélioration pluriannuelle. Les efforts déjà engagés seront poursuivis dans le domaine de la qualité de la liquidation des prestations sociales et du recouvrement des cotisations, à la lumière des risques que les indicateurs permettent de détecter, conformément aux engagements pris auprès de la Cour. **La certification renouvelée des comptes de l'ensemble des branches du régime général de sécurité sociale apporte une assurance supplémentaire sur la qualité des comptes,** gage de transparence sur la situation financière des organismes du régime général vis-à-vis des assurés et des cotisants, de leurs partenaires économiques et institutionnels et du Parlement.

SANTE – DON D'ORGANES

A l'occasion de la 15ème Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donateurs, Marisol Touraine a rappelé l'importance de ce geste citoyen, anonyme et gratuit. La majorité des Français est favorable au don d'organes. Pourtant, **l'année dernière, seules 5 400 personnes ont pu bénéficier d'un don, alors que 20 300 personnes étaient en attente d'une greffe.** Il est donc essentiel d'augmenter le nombre de greffons, dans le respect des principes qui régissent cette pratique en France depuis trente ans : la gratuité, l'anonymat entre donneur et receveur et le consentement présumé. C'est l'objectif de la journée nationale de réflexion du don d'organes, qui s'est tenue lundi 22 juin dans toute la France : sensibiliser nos concitoyens à l'importance du don et les inciter à en parler à leurs proches, pour faire connaître leur avis sur le sujet. **Une campagne d'information, intitulée « Don d'organes, dites-le à vos proches » et conçue par l'Agence nationale de la biomédecine (ABM), a été lancée à la télévision, mais aussi depuis ce lundi sur Internet,** à cet effet. Développer le don, c'est aussi l'objectif du projet de loi de modernisation de notre système de santé, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Une de ses dispositions réaffirme ainsi le caractère essentiel du consentement

présupposé au don d'organes. Dans le même temps, le projet de loi conforte le rôle irremplaçable du dialogue avec les familles et les proches du défunt. Il en fait un préalable obligatoire au prélèvement des organes et prévoit que des règles de bonnes pratiques viennent encadrer ce dialogue, pour qu'il réponde aux mêmes critères de qualité partout en France. Le projet de loi renforce enfin les moyens de connaître l'avis du défunt, en particulier son refus. Le registre national des refus tenu par l'Agence de la biomédecine (ABM), est reconnu comme le moyen principal, mais non le seul, d'expression du refus. **Une concertation nationale sera lancée prochainement avec les associations, les familles, les médecins, les patients... pour définir d'autres moyens d'exprimer le refus.** À l'occasion de cette journée nationale, Marisol Touraine a souhaité rappeler l'importance du don et appelle chacun à en parler à ses proches, pour faire connaître son choix sur cette question essentielle pour la vie et la santé de tous.

LA FRANCE S'ENGAGE – LAUREATS

Lancée en juin 2014 par le président de la République, *La France s'engage*, démarche inédite, a vocation à mettre en valeur et faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, d'intérêt général, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises... L'enjeu est de faire émerger de nouveaux modes d'intervention, toujours plus en adéquation avec le fonctionnement et les besoins de notre société. Patrick Kanner porte et anime la démarche présidentielle. Il en assure la promotion et la valorisation. Trente actions ont d'ores et déjà été désignées lauréates depuis juin 2014, et ont profité d'une valorisation, d'un accompagnement et/ou d'un soutien financier de la part du gouvernement et de ses partenaires. Retrouvez ici ces 30 premiers lauréats. **Ce lundi 22 juin, le président de la République a annoncé les quinze nouveaux lauréats, parmi lesquels trois ont été choisis par les internautes :** « Math.en.jeans » (élu par les internautes) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/mathenjeans>; « Ensemble agissons pour le logement » (élu par les internautes) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/ensemble-agissons-pour-le-logement>; « ADB Solidatech » (élu par les internautes) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/adb-solidatech>; « Uniterres » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/uniterres>; « Parler bambin » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/parler-bambin>; « Mumo, 1er musée itinérant d'art contemporain gratuit » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/mumo-1er-musee-itinerant-dart-contemporain-gratuit>; « Les coopératives jeunesse de services » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/les-cooperatives-jeunesse-de-services>; « La zone d'expression prioritaire » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/la-zone-dexpression-prioritaire>; « La compagnie des aidants » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/la-compagnie-des-aidants-0>; « Ecolo crèche » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/ecolo-creche-0>; « Donner aux jeunes l'envie d'entreprendre » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/donner-aux-jeunes-lenvie-dentreprendre>; « Clubhouse France » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/clubhouse-france>; « Coexist » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/coexist>; Projet « Lecture » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/projet-lecture-0>; « Handinamique vers l'emploi » (choisi par le président de la République) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/handinamique-vers-lemploi>. Patrick Kanner et Najat Vallaud-Belkacem ont souhaité remettre un prix spécial à l'Union Nationale Lycéenne pour son projet « Dis-le à tout le monde » (prix spécial) <http://lafrancesengage.fr/toutes-les-actions/dis-le-tout-le-monde>. Ces annonces ont eu lieu lors de la première journée de la communauté de ***La France s'engage*** qui a rassemblé plus de 600 porteurs d'initiatives innovantes au service de l'intérêt général à l'Institut du Monde Arabe. **"La France s'engage, c'est le fonds de soutien des "start-up du social". C'est la reconnaissance de ce que l'innovation et la coopération sont capables de produire. C'est un modèle plus horizontal, plus démocratique. L'Etat veut accompagner ce mouvement car c'est un mouvement d'avenir."**

EXPORT – PRODUIT PME/ETI FILIERE AEROSPATIALE

Le gouvernement continue de renforcer son dispositif de soutien public aux exportations des entreprises françaises. Dans le cadre de leur internationalisation, les PME et ETI de la filière aérospatiale, dont les contrats sont en grande partie passés au profit de clients payant en dollars, sont amenées à s'exposer à un risque de change euro/dollar important au titre des contrats-cadres les liant aux donneurs d'ordre du secteur. Moins robustes

financièrement que ces derniers, les équipementiers sont confrontés à des difficultés pour se couvrir sur ces contrats dont les maturités sont souvent longues. Aussi, en vue de répondre à ce besoin, **un dispositif de couverture de change, qui sera géré par la Coface pour le compte de l'Etat, a été élaboré en concertation étroite avec les acteurs de la filière.** Ce dispositif devrait ainsi inciter ces acteurs à dynamiser leur activité d'exportation en leur donnant une meilleure visibilité sur leurs recettes. Cette assurance leur permettra d'encadrer les risques de change qu'ils portent et pourra également prendre en compte les aléas relatifs aux décalages de leurs livraisons. **Ce nouveau dispositif de soutien à l'export sera opérationnel dans les prochaines semaines.** Pour Michel Sapin, « *cette nouvelle garantie vient compléter la palette des outils financiers publics de soutien à l'internationalisation de nos PME et de nos ETI, en répondant à un besoin bien identifié* ». Pour Emmanuel Macron, « *la mise en œuvre de ce nouveau dispositif renforcera la filière aérospatiale française et offrira des perspectives de développement à l'export pour les PME et ETI de ce secteur dynamique où nos acteurs sont internationalement reconnus* ».

ISRAEL/PALESTINE

Dimanche 21 juin en Israël, Laurent Fabius a indiqué qu'il avait eu avec le premier ministre israélien, une « discussion constructive », qui a porté surtout sur « cette question israélo-palestinienne et nous sommes entrés dans les détails » et il a cité la situation à Gaza, la sécurité ou encore la colonisation. S'agissant de notre approche, le ministre a relevé que « nous demandons aux parties de négocier, tout simplement. Et **si nous pouvons aider - je dis nous, mais ce n'est pas simplement la France mais tous ceux qui sont de bonne volonté - nous le ferons.** Et pour lever toute hypothèque, car je crois qu'il y a eu des erreurs d'interprétation là-dessus, [...] **c'est évidemment aux négociateurs, aux parties, c'est-à-dire à la fois à Israël et aux Palestiniens, de discuter.** Cela n'empêche pas qu'il y ait un accompagnement international, notamment pour les derniers mètres parce que ce sont bien souvent les plus difficiles ».

SOUDAN DU SUD

La France a pris connaissance avec consternation des déclarations du directeur du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) indiquant que 129 enfants avaient été sauvagement assassinés en mai 2015 dans l'État d'Unité au Soudan du Sud. Nous condamnons ces atrocités. Il ne saurait pas y avoir d'impunité pour ces crimes, sur lesquels toute la lumière doit être faite. **La France encourage la commission d'enquête de l'Union africaine sur les violations des droits de l'Homme au Soudan du Sud à rendre public sans délai son rapport.** Elle souhaite que le conseil des droits de l'Homme des Nations unies prenne toutes les dispositions pour suivre la situation sur le terrain. Les conclusions du sommet de l'Union africaine de Johannesburg sur le Soudan du Sud sont claires : **les parties au conflit portent l'entière responsabilité de la crise. La France réitère sa disposition à adopter sans délai au conseil de sécurité des Nations unies des sanctions ciblées visant ceux qui font obstacle à la paix, y compris en dirigeant des attaques contre des civils, en particulier les femmes et les enfants.**

UNION EUROPEENNE

Laurent Fabius a participé le 22 juin à Luxembourg au conseil des affaires étrangères de l'Union européenne. Les travaux porteront sur les sujets suivants : - **Libye et migrations :** les ministres auront un échange sur l'action de l'Union européenne pour faire face à l'afflux de migrants. Ils se prononceront sur la proposition de lancement de l'opération maritime EUNAVFORMed, destinée à lutter contre les réseaux de trafiquants d'êtres humains en Méditerranée ; - **Processus de paix au Proche-Orient :** au lendemain de la visite de Laurent Fabius dans la région, les ministres feront le point sur l'appui que l'Union européenne pourrait apporter à une relance des négociations ; - **Ancienne République yougoslave de Macédoine :** la discussion portera sur la façon dont l'Union européenne peut accompagner une diminution des tensions ; - **Asie :** le renforcement de la relation entre l'Union européenne et l'Asie, sera évoqué ; - **Politique énergétique :** les échanges porteront sur l'action extérieure de l'Union européenne dans ce domaine. **En marge, les ministres évoqueront avec M. Ban Ki-moon le renforcement de la coordination entre l'Union européenne et les Nations unies.**

UNION EUROPEENNE

Harlem Désir participera le 23 juin à Luxembourg au conseil affaires générales. Les travaux porteront sur les sujets suivants : - **la préparation du conseil européen des 25 et 26 juin, principalement consacré aux**

migrations, aux enjeux de sécurité et de défense, ainsi qu'au soutien à la croissance et à l'emploi ; - **l'amélioration du processus législatif de l'Union européenne**, après la présentation par la Commission de ses propositions en vue de "mieux légiférer" ; - la simplification de la politique régionale de l'Union européenne.

GRECE

La France tient à un accord global et durable sur la situation grecque, et ne veut pas d'un accord partiel ou limité dans le temps. La France, médiatrice sur ce dossier depuis de longs mois, fera tout pour qu'un accord puisse sortir de la discussion. Le travail est de qualité, la négociation progresse, il faut encore que d'un côté comme de l'autre on évolue. Dans l'hypothèse où la négociation n'aboutirait pas ce lundi soir, il faudra que les bases soient telles qu'un accord soit possible dans les prochains jours. Il n'y a pas de temps à perdre.

La France tient à « un accord global et durable » sur la situation grecque. Elle « ne veut pas [...] qu'il soit un accord partiel ou limité dans le temps » (PR, 22/06/15).

La France « fera tout pour qu'un accord puisse sortir de la discussion » (PR, 22/06/15). La France, médiatrice sur ce dossier depuis de longs mois (la première visite à l'étranger d'Alexis Tsipras a été rendue au président de la République, la première visite du ministre des Finances grec Yanis Varoufakis a été rendue à Michel Sapin), reste déterminée :

- **Le Président de la République s'est entretenu a plusieurs reprises ces dernière semaines avec la Chancelière allemande, Angela Merkel, et le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, pour faire avancer la discussion et la négociation.**

- **« Dans l'hypothèse où la négociation n'aboutirait pas lundi soir » après le sommet des Chefs d'Etat à Bruxelles, il faudra « que les bases soient telles qu'un accord soit possible dans les prochains jours »** (PR, 22/06/15).

- **Il n'y a pas de temps à perdre. La date butoir est fixée au 30 juin.**

« Il y a des progrès dans la négociation, des propositions nouvelles qui sont faites » (PR, 22/06/15) :

- S'agissant des dernières propositions grecques, **« le travail est de qualité »** (M. Sapin, 22/06/15) ;

- **« Un accord rend nécessaire que d'un côté comme de l'autre on évolue. Le travail est en cours et se passe dans de bonnes conditions »** (M. Sapin, 22/06/15).

« La France et l'Allemagne sont conscientes que la Grèce doit rester dans la zone euro et que la Grèce doit continuer à faire des propositions pour qu'il y ait un accord durable » (PR, 22/06/15). **Il faut « respecter le peuple grec [...] On ne peut pas demander à ce gouvernement-là de mener la même politique que le gouvernement précédent ».** **« En même temps, la Grèce a signé des accords avec les institutions internationale. On doit respecter les accords qu'on a signés »** (M. Sapin, 22/06/15).

TELECOMS - OFFRE ALTICE / BOUYGUES TELECOM

Altice, maison mère de Numericable-SFR, a formulé une offre de rachat pour racheter Bouygues Telecom. Le président d'Altice est reçu ce mardi par Emmanuel Macron. Il y a 5 enjeux majeurs dans le secteur des télécoms : l'emploi, l'investissement, la vente des fréquences, l'innovation et la qualité de service. Toute opération qui ne répondrait pas à ces enjeux majeurs ne peut pas avoir le soutien du gouvernement. Aujourd'hui, et au regard de ces enjeux, la consolidation dans le secteur n'apparaît pas souhaitable.

Altice, maison mère de Numericable-SFR, a formulé une offre de rachat pour racheter Bouygues Telecom.

Le président d'Altice, Patrick Drahi, sera reçu par Emmanuel Macron dès ce mardi à Bercy. **« Ce sont de très grosses opérations entre des grandes entreprises françaises [...] dans des domaines qui sont absolument fondamentaux pour la vie quotidienne mais aussi pour le développement économique de notre pays. Donc par définition l'Etat s'y intéresse et doit donner son opinion »** (M. Sapin, 22/06/15) :

Il y a 5 enjeux majeurs : l'emploi, l'investissement, la vente des fréquences, l'innovation et la qualité de service. « Tous les opérateurs télécoms doivent répondre à ces enjeux ». « Toute opération qui ne répondrait pas à ces enjeux majeurs ne peut pas avoir le soutien du gouvernement » (PM, 23/06/15) :

- **A plusieurs égards d'ailleurs, « les conséquences d'une consolidation sont négatives, comme l'ont prouvé les cas récents en Europe » (E. Macron, 21/06/15). « Si c'est pour tout concentrer et faire monter tous les prix, [...] personne ne ser[a] gagnant », en premier lieu les consommateurs (M. Sapin, 22/06/15).**

- **« Le temps n'est pas à des rapprochements opportunistes auxquels plusieurs peuvent trouver un intérêt qui ne retrouve pas ici l'intérêt général » (E. Macron, 21/06/15). Par ailleurs « il s'agit d'entreprises privées, mais il faut faire attention à ne pas fonder un empire sur le sable de l'endettement » (M. Sapin, 22/06/15).**

- **En tout état de cause, le gouvernement « sera très attentif à ce qu'il n'y ait pas de casse sociale » (PM, 22/06/15).**

Aussi, au regard de ces enjeux, « la consolidation n'est pas aujourd'hui souhaitable pour le secteur » des télécoms français (E. Macron, 21/06/15).

Source : Porte-parolat du Gouvernement – 22/06/2015